

Directrice de l'école doctorale :
Marie-Emmanuelle PLAGNOL
Email : plagnol@u-pec.fr

Directeur-adjoint :
Jean-Paul ROCCHI
E-mail : jean-paul.rocchi@univ-paris-est.fr

Secrétariat :
Latifa Zeroual-Belbou
Tél. : +33 (0) 1 45 17 66 67
Email : latifa.belbou@u-pec.fr

Constitution du dossier de candidature au contrat doctoral
de l'ED « Cultures et Sociétés »
2020

Le dossier **complet** (version électronique uniquement en **1 fichier unique PDF**;) est à déposer au secrétariat de l'école doctorale au plus tard le

lundi 22 juin 2020 à 12h

à

ed-cs@univ-paris-est.fr

Pièces à fournir

- Mémoire de Master
- Dossier de candidature constitué des pièces suivantes :
 - ✓ Procès-verbal de soutenance du Master (**peut être remis jusqu'au vendredi 30 juin**)
 - ✓ Relevés de notes du Master 1 et 2
 - ✓ Projet de thèse (4 pages)
 - ✓ Projet professionnel après la thèse (1 page)
 - ✓ Curriculum Vitae
 - ✓ Lettre de recommandation du directeur de thèse
 - ✓ Lettre de soutien du directeur d'EA
- Charte des thèses

Calendrier :

1. **Lundi 22 juin 2020 à 12h** : date limite de dépôt des dossiers de candidature auprès de la responsable administrative de l'École doctorale. L'attestation de soutenance du Master peut compléter le dossier jusqu'au **vendredi 30 juin**.

2. **Mercredi 1^{er} candidats UPEC et jeudi 2 juillet 2020 candidats UGE à partir de (horaires à préciser)** : auditions des candidats auront lieu uniquement **en visioconférence**. La durée de la présentation du candidat est fixée à 30 minutes (15 minutes de présentation du projet par le candidat, la lettre de recommandation du directeur/directrice de thèse doit contenir les éléments qui auraient été dits lors des 5 minutes orales habituelles (1 à 2 page (s)) et 10 minutes de questions/d'échanges avec le jury)

Le candidat peut envoyer **uniquement s'il le juge absolument nécessaire** un ppwt de **6 slides maximum** indépendamment de son dossier mais dans le même courrier

3. **A partir du lundi 20 juillet 2020** : décision du Conseil de la formation doctorale (CFD) d'Université Paris-Est sur l'attribution des contrats doctoraux.